Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

ORDONNANCE – ANALYSES CYTOLOGIQUES

*** Champs OBLIGATOIRES. Caractères d'imprimerie seulement. Toute requête mal identifiée, illisible ou non signée sera refusée.**

PRESCRIPTEUR (Responsable du suivi)

*NOM de la clinique _____

*Adresse : _____

*Ville : _____ Code postal : _____

*Tél : _____ *Fax : _____

*NOM, Prénom : _____ *# Pratique : _____

USAGER ☐ double identité vérifiée

*No assurance maladie (RAMQ)	*Expiration AAAA-MM-JJ	No de dossier (hôpital)
*Nom et prénom (naissance)		
*Date de naissance AAAA-MM-JJ	*Sexe ☐ F ☐ M	
Adresse		
Ville		Code postal
Téléphone	Nom et prénom de la mère	

Professionnel à informer (cc) – *À remplir par le prescripteur*

*NOM, Prénom, # pratique : _____

*Coordonnées (nom clinique et fax) : _____

Renseignements cliniques

☐ **STAT**

Apposer étiquette de prélèvement ici

***INFORMATION PRÉLEVEUR** ☐ **Public** ☐ **Privé**

*NOM, Prénom : _____

Tél. : _____ *Date : _____ *Heure : _____

*Lieu de prélèvement

CYTOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE

MOTIFS

- ☐ Dépistage
- ☐ Saignements postménopausiques
- ☐ Contact ITS / MTS
- ☐ Évaluation hormonale
- ☐ Recherche spermatozoïde
- ☐ Méno / métrorragie
- ☐ *Autre* _____

PRÉLÈVEMENT

- ☐ Col / En avec cytobrosse
- ☐ Col / En sans cytobrosse
- ☐ VCE avec cytobrosse
- ☐ VCE sans cytobrosse
- ☐ Dôme vaginal
- ☐ Vagin
- ☐ *Autre* _____

CONTRÔLE DE CYTOLOGIE ANORMALE

- ☐ ASC / atypies des cellules pavimenteuses
- ☐ ASC-H / atypies pavimenteuses ne permettant pas d'exclure une LIEHG
- ☐ AGC / (atypie des cellules glandulaires)
- ☐ LIEBG (bas grade / condylome)
- ☐ LIEHG (haut-grade / CIN2 / CIN3 / CIS)
- ☐ NÉOPLASIE _____
- ☐ ADÉNOCARCINOME ENDOMÈTRE
- ☐ ADÉNOCARCINOME ENDOCOL
- ☐ CARCINOME PAVIMENTEUX
- ☐ RADIOTHÉRAPIE
- ☐ CHIMIOTHÉRAPIE
- ☐ *Autre* _____

Renseignements (autres) :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

DDM : AAAA / MM / JJ

Cycle : _____

- ☐ GROSSESSE
- ☐ POST-PARTUM
- ☐ MÉNOPAUSE
- ☐ Hyst. TOTAL / HAT
- ☐ Hyst. SUBTOTALE
- ☐ Hystérectomie non spécifiée
- ☐ STÉRILET : _____
- ☐ ANOVULANTS : _____
- ☐ ŒSTROGÈNE
- ☐ PROGESTATIF
- ☐ HTR (HORMONOTHÉRAPIE)
- ☐ HTR COMBINÉE

CYTOLOGIE NON GYNÉCOLOGIQUE

SYSTÈME RESPIRATOIRE :

- ☐ Expectoration ☐ Aspiration bronchique
- ☐ Brossage ☐ Lavage broncho-alvéolaire

SYSTÈME URINAIRE :

- ☐ Urine (miction) ☐ Urine (cathétérisme)
- ☐ Cystoscopie
- ☐ Irrigation uretère _____

SYSTÈME GASTRIQUE :

- ☐ Œsophage ☐ Gastrique

LIQUIDE(S) BIOLOGIQUE(S)

- ☐ Pleural ☐ Péritonéal (ascite)
- ☐ Liquide de l'ovaire ☐ *Droit* ☐ *Gauche*
- ☐ Liquide synovial
- ☐ Gouttière para-collique ☐ *Droit* ☐ *Gauche*
- ☐ Cul-de-sac de Douglas ☐ LCR
- ☐ Écoulement sein ☐ *Droit* ☐ *Gauche*

PONCTION AIGUILLE FINE :

- ☐ Thyroïde ☐ *Droit* ☐ *Gauche*
- ☐ Glandes salivaires / parotides
- ☐ Ganglion _____
- ☐ Masse cervicale _____
- ☐ Sein ☐ *Droit* ☐ *Gauche*

AUTRE TYPE PRÉLÈVEMENT N-GYN

- ☐ *Autre* _____

*SIGNATURE PRESCRIPTEUR

Signature : _____ Date : _____

TECHNIQUES DE PRÉLÈVEMENT ET FIXATION

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. La double identification des spécimens (lame ou bocal) est exigée : **NOM, PRÉNOM ET RAMQ OU DATE DE NAISSANCE ET SEXE (SI NE POSSÈDE PAS DE RAMQ).**
2. Un formulaire d'analyse dûment rempli doit accompagner chacun des spécimens.
3. Tous les spécimens doivent être fixés avant leur arrivée au laboratoire.
4. Se procurer les bocaux de fixateur, les lames, le cytospray ainsi que les tubes coniques au magasin.

CYTOLOGIE GYNÉCOLOGIQUE

FROTTIS V.C.E. :

NOM DU PATIENT RAMQ **V** **C** **E**	1. Identifier clairement la lame V.C.E. avec **NOM, PRÉNOM ET RAMQ**, ou numéro de dossier de l'hôpital à l'aide d'un **CRAYON À MINE DE PLOMB** *(avant de faire le prélèvement)*. 2. VAGIN : Prélever les sécrétions dans le cul-de-sac postérieur avec une spatule d'Ayre. 3. COL : Avec l'autre bout de la spatule, gratter l'orifice du col avec un mouvement de rotation de 360° en appuyant assez fortement. 4. ENDOCOL : Introduire 1. Une tige montrée (bourdonnet) dans l'endocol et tourner à 360°. 2. Ou une cytobrosse et tourner à 90°. 5. Étaler les sécrétions, PROCÉDER RAPIDEMENT et FIXER IMMÉDIATEMENT au cytospray en plaçant la canette à environ 30 cm de la lame.

CYTOLOGIE NON GYNÉCOLOGIQUE

EXPECTORATIONS :

1. Se procurer le bocal contenant le fixateur, l'alcool éthylique à 70 %, au centre du prélèvement.
2. Trois (3) spécimens sont nécessaires pour une analyse complète.
3. Recueillir une expectoration par jour, trois (3) jours consécutifs.
4. Le patient doit être à jeun, le matin.
5. Le patient doit expectorer directement dans le bocal.

LAVAGE BRONCHIQUE ET LAVAGE GASTRIQUE :

1. Recueillir immédiatement le liquide dans le bocal contenant de l'alcool éthylique 70 %.

BROSSAGE BRONCHIQUE, BROSSAGE GASTRIQUE OU OESOPHAGIEN ET **ÉCOULEMENT DU SEIN :**

1. Étaler immédiatement sur une lame préalablement identifiée au crayon à mine de plomb. Fixer immédiatement au cytospray.
2. La brosse qui a servi à faire le prélèvement peut être envoyée au laboratoire.
3. Couper la brosse et la déposer dans un contenant avec de l'alcool éthylique 70 %.

CYTOLOGIE URINAIRE :

1. Ne pas utiliser la 1re urine du matin.
2. Les autres urines de la journée conviennent : prélèvement le même jour. Si urines (x3) demandées, effectuer sur trois (3) jours consécutifs.
3. Faire uriner le patient dans un bocal contenant alcool éthylique à 50 % et transférer dans un tube conique (magasin). Remplir le tube conique jusqu'à maximum de 40 ml.
4. Écrire sur le formulaire d'analyses et le spécimen si l'urine est une miction spontanée ou cathétérisme.

LIQUIDES BIOLOGIQUES :

1. Recueillir les liquides dans un bocal contenant de l'alcool éthylique à 50 %.
2. Pour les LCR, utiliser un tube stérile, ajouter l'alcool éthylique à 50 % ou 70% en volume égal (1:1) à se procurer au magasin.

PONCTIONS À L'AIGUILLE FINE :

1. Étaler immédiatement sur deux (2) lames préalablement identifiées au crayon à mine de plomb.
2. Fixer immédiatement au cytospray (30 cm de la lame).
3. Ponctions liquides, ex. : kystes : vider la seringue dans un bocal contenant de l'alcool éthylique à 50 %..